

## La Roumanie entre le 23 août 1944 et le traité de paix de Paris

Nicolae Sfetcu

15.04.2022

Sfetcu, Nicolae, « La Roumanie entre le 23 août 1944 et le traité de paix de Paris », Telework (15 avril 2022), DOI: 10.13140/RG.2.2.32483.02086, URL = <https://www.telework.ro/fr/la-roumanie-entre-le-23-aout-1944-et-le-traite-de-paix-de-paris/>

Email: [nicolae@sfetcu.com](mailto:nicolae@sfetcu.com)



Cet essai est sous licence Creative Commons Attribution-NoDerivatives 4.0 International. Pour voir une copie de cette licence, veuillez visiter <http://creativecommons.org/licenses/by-nd/4.0/>.

Les défenseurs d'Ion Antonescu considèrent l'acte du roi Mihai I comme une erreur tragique (Baciu 1990), certains comme un « acte de haute trahison » et d'autres comme une « grosse erreur politique » (Historia 2014), affirmant que le Roi aurait dû attendre encore un mois ou deux que le Maréchal lui-même demande l'armistice. Pendant ce temps, les Alliés occidentaux auraient avancé plus loin en Europe de l'Est en réduisant la sphère d'influence soviétique (Baciu 1990). En pratique, la deuxième offensive Iasi-Chisinau était déjà en cours depuis trois jours, rendant inévitable l'invasion rapide de la Roumanie par l'Union soviétique en tant que pays ennemi, risquant de s'exposer aux pires traitements. De plus, même si les Alliés occidentaux avaient pénétré davantage en Europe centrale, il aurait été très peu probable qu'ils atteignent la Roumanie, la plus orientale de toutes : « Les pays de l'Est ne pouvaient être que les premiers à être conquis et occupés par les Soviétiques » (Duțu, Retegan, et Stefan 1991, 35-39).

« En arrêtant Antonescu et en capitulant toute l'armée, sur ordre du roi Mihai, avant de signer l'armistice avec les Russes, la Roumanie a perdu la base légale et morale de la défense de ses droits, elle s'est déshonorée. » (Historia 2014)

L'une des erreurs du roi, selon Tudor Curtifan, était que le roi avait annoncé par erreur que la Roumanie avait accepté un armistice offert par l'URSS, la Grande-Bretagne et les États-Unis. L'absence réelle d'un tel armistice a conduit au désarmement des militaires roumains qui ont été faits prisonniers par les Soviétiques. (Curtifan 2019)

L'historien Neagu Djuvara a déclaré que ces « conditions plus faciles » qu'Ion Antonescu aurait obtenues « sont de pures fables », en réalité Antonescu avait l'intention de donner aux Allemands une pause pour quitter la Roumanie (Djuvara 2012).

Ioan Scurtu affirme que « le 23 août 1944 n'a pas été un acte spontané », mais « un acte long et soigneusement préparé, qui a été exécuté conformément à un plan politique et militaire méticuleusement élaboré, qui synthétise la plate-forme sur laquelle le consensus national a été atteint. » (Scurtu 1984)

Le général allemand Johannes Friessner, commandant du groupe d'armées sud, considérait l'acte du 23 août comme une trahison des Roumains (Friessner 1956). Alan Brooke, le chef de l'état-major impérial britannique, déclare que par l'acte du 23 août 1944, la Roumanie a contribué à la libération des Balkans en raccourcissant la guerre de 6 mois et en épargnant ainsi des centaines de milliers de vies (Churchill 2013).

Il n'y avait aucun traité ou convention entre l'Allemagne et la Roumanie qui enregistrerait les devoirs et les droits de chaque partenaire. Joakim von Ribbentrop, ministre allemand des Affaires

étrangères, avait déclaré que le sang versé ensemble était plus fort que tous les pactes, de sorte que les Allemands « ne voulaient assumer aucune obligation envers les partenaires mineurs de l'Axe » (Constantiniu 2011, 389-90) (Duțu 2016). Cette attitude de l'Allemagne exemptait Antonescu de toute obligation non réciproque en matière d'honneur militaire.

Lors d'une table ronde organisée par l'Institut d'études politiques de défense et d'histoire militaire avec des spécialistes du domaine de la recherche sur l'histoire de la Seconde Guerre mondiale dans le pays et à l'étranger, 65 ans après l'acte du 23 août 1944 (ISPAIM 2009), les invités se sont vu poser plusieurs questions courantes, dont « Comment appréciez-vous, aujourd'hui, le geste de la Roumanie du 23 août 1944 ? », « Quel est votre avis sur le rôle des principaux acteurs impliqués dans les événements d'il y a 65 ans (monarchie, armée, partis politiques, régime d'Antonescu) ? » et « Ces dernières années, l'idée que le changement d'alliance du 23 août 1944 a déterminé et accéléré le processus d'occupation du pays par l'Armée rouge a été créditée. Quelle part de vérité y a-t-il dans une telle déclaration ? ». Trois réponses ont émergé de ces discussions : l'acte du 23 août 1944 a été un acte légitime, le Roi et l'armée ont été les personnages principaux de cet acte, et les actions des Soviétiques se seraient poursuivies au moins aussi mal dans aucune des variantes aurait mis fin à l'alliance de la Roumanie avec l'Allemagne.

Ainsi, Alesandru Duțu dit que le général Ilie Șteflea, chef de l'état-major roumain jusqu'au 23 août 1944, considéra au printemps 1945 que la situation des troupes roumaines « ne permettait plus la restauration de la défense sur le front fortifié même si notre troupes ont continué à se battre » (Duțu 2009, 6-8). L'académicien Dinu C. Giuresco considère que l'armée a été le facteur décisif le 23 août (Giuresco 2009, 9-10). Dorin Matei affirme que le principal avantage de l'acte était la réunification de la Transylvanie (Matei 2009, 10-11). Petre Otu considère l'acte du 23 août comme un changement de gouvernement parfaitement légal (Otu 2009, 11-13). Ioan Scurtu critique la préparation insuffisante de l'acte et l'inexistence d'un armistice, et considère que le Roi aurait dû accorder un sursis à Antonescu (Scurtu 2009, 11-15). Ottmar Trască affirme que le 23 août a été un acte de salut national, mais considère comme une erreur de prétendre à tort qu'il y a un armistice, et il remarque la fidélité de l'armée au Roi (Trașcă 2009, 16-18). Cristian Troncotă affirme que l'acte du 23 août était la seule solution possible pour la reconquête du nord-ouest de la Transylvanie (Troncotă 2009, 19-24).

Le général Vasiliu Rășcanu, participant aux événements, commente en juillet 1974 en présence de proches : « Terminons par les affirmations selon lesquelles le mérite et

l'accomplissement de l'acte du 23 août 1944 appartient au PCR, car l'insurrection a été conçue et menées uniquement par l'armée » et - Rășcanu a souligné - « je ne connais pas d'autres représentants du PCR impliqués dans ces actions en dehors de Pătrășcanu et Bodnăraș, les seuls qui avaient la contingence avec l'insurrection ». (Aparaschivei 2021) Après le 23 août 1944, le groupe communiste local formé par Lucrețiu Pătrășcanu, Gheorghe Gheorghiu-Dej, Ion Gheorghe Maurer et Nicolae Ceaușescu commence à prendre ses distances et à s'isoler le plus possible de Moscou et de son groupe de « roumains internationalistes. » communistes (Aparaschivei 2021).

Dennis Deletant a déclaré à propos du maréchal : « La carrière d'Ion Antonescu est pleine de paradoxes. Il était un politicien honnête dans une société qui n'était pas connue pour son intégrité en politique. Il semble avoir été l'un des rares dirigeants de l'Axe qu'Hitler respectait ou même laissait contredire. D'un autre côté, il n'a jamais été germanophile ... c'était un criminel de guerre qui a envoyé des dizaines de milliers de Juifs à la mort en Transnistrie ». Antonescu aurait déclaré que « Je suis allé avec l'Allemagne parce que je trouvais le pays engagé dans cette politique et personne alors, quel qu'il fût, n'aurait pu lui donner une autre direction sans risquer de ruiner tout le pays » (Deletant 2006, 51) et « Je suis un allié du Reich contre la Russie. Je suis neutre dans le conflit entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne. Je suis pour l'Amérique contre les Japonais » (Deletant 2006, 92). La conclusion de Deletant est qu'après 1940, toute politique roumaine ne pouvait être qu'une politique militaire (Deletant 2006, 52). Le régime d'Antonescu a été mené de manière militaire, « dans laquelle les officiers supérieurs ne recevaient des ordres que de lui et ignoraient généralement toute décision prise par d'autres ministres du gouvernement » (Deletant 2006, 69).

Les Allemands ont été surpris par le brusque changement de régime. Leurs forces armées se sont retirées en Hongrie, mais Adolf Hitler a ordonné l'occupation de Bucarest et l'installation d'un nouveau gouvernement pro-nazi (Hitchins 1994, 500) (Erickson 2015, 363). Dans la nuit du 23 au 24 août, Sanatescu rencontre deux commandants allemands et leur demande de se retirer. L'un d'eux, le général Alfred Gerstenberg, demande l'autorisation de retirer les siens à Ploiești pour organiser l'évacuation. À Ploiești, cependant, il ne poursuit pas l'évacuation (Axworthy, Scafeș, et Crăciunoiu 1995, 179), rejoignant d'autres unités allemandes pour attaquer Bucarest et prendre le contrôle de la ville aux Roumains (Ceaușescu, Constantiniu, et Ionescu 1985, 44-45). Au matin du 24 août, une première attaque allemande sur Bucarest est repoussée (Erickson 2015, 363). Quelques heures plus tard, une offensive terrestre menée par le général Gerstenberg eut le même

résultat que d'autres attaques venant de diverses directions. Gerstenberg tente d'obtenir la capitulation de Bucarest en la soumettant à un intense bombardement aérien, vers 11 heures, avec 150 avions allemands, détruisant partiellement le palais royal, mais les forces roumaines résistent (Nagy-Talavera 1970, 337). Un commando Waffen-SS dirigé par Andreas Schmidt, un Saxon de Transylvanie, gendre de Gottlob Berger, est alors parachuté à Bucarest pour tenter de libérer le maréchal Antonescu, mais sa mission échoue. Schmidt et le commando ont été capturés et remis aux Soviétiques (Sănătescu 2006). Hitler a tenté de prendre le pouvoir avec l'aide du chef de la Garde de fer Horia Sima, emprisonné en Allemagne en 1941, qui a formé un bureau fantoche à Vienne fin décembre 1943, mais n'a pas réussi à fournir une alternative au régime de Mihai I (Ceașescu, Constantiniu, et Ionescu 1985, 92).

Entre le 24 et le 26 août, l'armée roumaine a vaincu les derniers points de résistance allemands, avec l'aide de volontaires civils (Constantinescu-Iasi 1968, 49). Jusqu'au 28 août, il n'y avait plus de troupes allemandes à Bucarest et ses environs, et jusqu'au 31 août, toutes les troupes allemandes du pays étaient expulsées. Les forces armées allemandes ont tenté de stabiliser le front le long d'une ligne fortifiée sur les Carpates orientales, le Siret et le Bas-Danube. De violents combats ont ensuite eu lieu, jusqu'à fin août, autour de Ploiești et de la vallée de Prahova. Ces événements ont accéléré la déclaration de guerre officielle de la Roumanie contre l'Allemagne, officialisée le 26 août (Erickson 2015, 364). L'armée allemande est contrainte de se retirer le matin du 28 août (Hitchins 1994, 500), si bien que les forces roumaines parviennent à chasser les troupes de l'Axe jusqu'au début septembre.

Les Soviétiques ont rejeté la demande de Constantin Sănătescu de limiter l'occupation de la Roumanie par l'Union soviétique en Moldavie et en Dobrogea, les troupes soviétiques entrant à Bucarest (Erickson 2015, 365) les 30 et 31 août, considérant toujours la Roumanie comme un territoire ennemi.

Après la déclaration du roi Mihai Ier le 23 août 1944, le général Rodion Malinovsky, commandant du 2<sup>e</sup> front ukrainien, envoie à Bucarest un échelon de la 1<sup>re</sup> division de volontaires « Tudor Vladimirescu », une unité établie le 2 octobre 1943 dans l'U.R.S.S. de prisonniers de guerre roumains et qui avaient été gardés dans la réserve du 2<sup>e</sup> front ukrainien depuis mai 1944, considérés comme des traîtres en Roumanie, avec le 703<sup>e</sup> régiment de la 375<sup>e</sup> division d'infanterie dirigé par le général de division Vasili Karpuhin. Parce que les soldats de la 1<sup>ère</sup> division de volontaires « Tudor Vladimirescu » étaient encore considérés comme des traîtres en Roumanie, le

maréchal Rodion Malinovski demanda en décembre 1944 l'intervention du roi Mihai I pour leur considération comme égale en droits avec les soldats de l'armée roumaine devenus invalides pendant la guerre, et pour les veuves et leurs orphelins de guerre. Le 5 janvier 1945, le général Nicolae Rădescu approuve quatre solutions temporaires, devenues permanentes après l'intégration dans l'armée roumaine, en août 1945, des deux divisions créées par les autorités de Moscou (Oprîș 2020).

Staline reporte la signature de l'armistice au 12 septembre 1944 à Moscou. En retardant la signature de l'armistice, les Soviétiques avaient l'intention de poursuivre leur plan destructeur sur la Roumanie, anéantissant la force combattante roumaine de trois manières : 1) en faisant des prisonniers au total (plus de 170.000 soldats et officiers) ; 2) réduction et purification des institutions de police et de sécurité ; 3) prendre en charge toutes les ressources militaires pour la « libération du fascisme » (Aparaschivei 2021). L'armistice a été signé dans des conditions pratiquement dictées par l'Union soviétique de reddition inconditionnelle, l'Union soviétique étant le représentant des forces alliées, à la suite des négociations entre l'URSS et la Grande-Bretagne (Constantiniu 2011). L'armistice prévoyait à l'article 18 que « une commission de contrôle alliée sera créée qui entreprendra jusqu'à la conclusion de la paix la réglementation et le contrôle de l'exécution des présentes conditions sous la direction générale et les ordres du haut commandement allié (soviétique), agissant au nom des puissances alliées. » (The Avalon Project 2016) L'annexe à l'article 18 stipulait que « le contrôle de l'exécution exacte des termes de l'armistice est confié à la Commission alliée de contrôle à établir conformément à l'article 18 de la convention d'armistice. Le gouvernement roumain et ses organes doivent exécuter toutes les instructions de la Commission alliée de contrôle découlant de l'accord d'armistice. La Commission alliée de contrôle créera des organes ou des sections spéciales leur confiant respectivement l'exécution de diverses fonctions. En outre, la Commission alliée de contrôle pourra avoir ses officiers dans diverses parties. de la Roumanie ». Conformément à l'article 14, deux tribunaux populaires roumains ont été créés pour juger les criminels de guerre présumés. L'accord stipulait que la Roumanie verserait une compensation matérielle à l'URSS d'un montant de 300 millions de dollars pendant 6 ans sous forme de biens. Les 12 divisions d'infanterie roumaines et les services techniques auxiliaires devaient opérer sous la direction générale du haut commandement allié soviétique (The Avalon Project 2016).

En septembre, les forces soviétiques et roumaines sont entrées en Transylvanie et ont capturé les villes de Brasov et Sibiu, en direction de Cluj. Entre le 5 septembre et le 8 octobre, la bataille de Turda a eu lieu entre les forces roumaines et russes d'une part, et les forces allemandes et hongroises d'autre part, avec de lourdes pertes pour les deux camps. L'armée hongroise est ensuite entrée dans le comté d'Arad, mais plusieurs bataillons de cadets roumains ont réussi à arrêter l'avancée hongroise dans la bataille de Păuliș, les Hongrois évacuant Arad lui-même le 21 septembre. L'armée roumaine a combattu aux côtés de l'Armée rouge en Transylvanie, Hongrie, Yougoslavie, l'Autriche et le protectorat de Bohême et de Moravie. En mai 1945, l'armée roumaine participe à l'offensive de Prague. Sur les quelque 538.000 soldats roumains qui ont combattu contre l'Axe en 1944-1945, environ 167.000 ont été tués, blessés ou portés disparus (Axworthy, Scafeș, et Crăciunoiu 1995).

Lors de la conférence de Tolstoï à Moscou en octobre 1944, Winston Churchill proposa un accord au dirigeant soviétique Joseph Staline sur la manière de diviser l'Europe de l'Est en sphères d'influence d'après-guerre. L'Union soviétique s'est vu offrir une part d'influence de 90 % en Roumanie (Lee 1998, 100). Le 25 octobre, les dernières localités roumaines, Carei et Satu-Mare sont libérées. La Roumanie continue de participer à la libération de la Hongrie et de la Tchécoslovaquie, prenant part au siège de Budapest et aux batailles des Tatras. Les points les plus à l'ouest libérés par l'armée roumaine étaient les villes de Chotěboř et Humpolec, à 90 km à l'est de Prague, le 4 mai 1945 (Pascu 1983).

Sous la pression de l'URSS, le gouvernement Sănătescu est dissous et remplacé par le gouvernement Rădescu (décembre 1944 - mars 1945). L'Union soviétique a continué à agir en Roumanie comme dans un État vaincu. Le représentant de l'URSS en Roumanie, Andrei Vyshinsky, intervint directement dans les affaires du pays jusqu'à l'organisation d'un nouveau coup d'État le 6 mars 1945, lors de l'imposition d'un gouvernement communiste qui, le 30 décembre 1947, proclama la République populaire roumaine. Communiqués de presse des Conférences de Yalta (février 1945) et de Potsdam (juillet-août 1945) des dirigeants de l'U.R.S.S., S.U.A. et la Grande-Bretagne, n'ont donné qu'un aspect équitable aux accords entre ces puissances et l'Union soviétique (Băjenaru 2016).

Lors des pourparlers préliminaires sur le traité de paix de Paris, la Roumanie a demandé le retour de la Bessarabie et de la Bucovine, notamment par le biais du document intitulé *Revendication principale de la Roumanie : Bessarabie et Bucovine du Nord* présenté par l'ancien

ministre roumain à Moscou Nicolae Dianu. Le projet de traité de paix avec la Roumanie a été publié à Moscou, Washington, Londres, Paris, le 31 juin 1946. Dans la partie I (Frontières), les frontières existantes ont été établies le 1er janvier 1941, à l'exception de la frontière roumano-hongroise où la frontière a été rétablie à partir du 1er janvier 1938 : « La frontière soviéto-roumaine est ainsi fixée conformément à l'accord soviéto-roumain du 28 juin 1940 et à l'accord soviéto-tchécoslovaque du 29 juin 1945 » (Dobrinescu et Constantin 1995). La délégation roumaine, conduite par Gh. Tătărescu, n'avait comme observations que « de légères erreurs dans l'exécution du tracé cartographique des frontières » dans la « Carte de la Roumanie » en annexe au Traité imprimé à Moscou. V. M. Molotov, qui a mis l'article aux voix, a déclaré : « Article 1. Nous allons procéder au vote sur l'article 1. Personne ne demande la parole. L'article 1 est adopté. » (Buzatu 1995, 63) (Agrigoroaiei 2015)

Le 10 février 1947, eut lieu la cérémonie de signature du traité de paix entre les puissances alliées et associées et la Roumanie, la Roumanie étant représentée par Gheorghe Tătărescu, Lucrețiu Pătrășcanu, Ștefan Voitec et Dumitru Dămăceanu. Le 23 août 1947, l'Assemblée des députés a adopté à l'unanimité la loi sur la ratification du traité de paix, qui a été promulguée le 15 septembre 1947 (Agrigoroaiei 2015). Selon le Traité de Paris de 1947 (United Nations 1950), les Alliés n'ont pas reconnu la Roumanie comme une nation co-belligérante, la considérant comme un « allié de l'Allemagne hitlérienne » et devant payer 300 millions de dollars à l'Union soviétique pour les réparations de guerre. La frontière avec l'URSS et la Bulgarie a été fixée dans son état en janvier 1941. Mais le fait que le gouvernement fasciste hongrois de Ferenc Szálasi soit resté fidèle à l'Axe jusqu'au bout aidera la Roumanie à récupérer le nord de la Transylvanie par le traité de paix de Paris de 1947, par la commission internationale dirigée par le géographe français Emmanuel de Martonne suite à la reconnaissance que la Roumanie « a agi dans l'intérêt de toutes les Nations Unies » après le 23 août 1944. (United Nations 1950)

Le matériel d'archives collecté au niveau de la Présidence du Conseil des ministres (Cabinets civils et militaires) est systématisé et, en mai 1945, est saisi par l'URSS. Certaines de ces archives sont retournées à Bucarest après environ 15 ans (Buzatu 2008). Pendant la période communiste, l'historiographie roumaine présente le 23 août 1944 comme une révolution prolétarienne des paysans roumains, ouvriers et des soldats sous la direction éclairée du Parti communiste roumain renversant la tyrannie fasciste et impérialiste de la monarchie bourgeoise des

propriétaires terriens qui servait l'Allemagne hitlérienne. Après la Révolution de décembre 1989, les historiens retrouvent leur liberté d'étude et d'accès aux archives (Constantiniu 2011).

L'acte du 23 août 1944 est largement passé sous silence dans l'historiographie occidentale, qui montre l'entrée soviétique dans les Balkans en août-septembre 1944 comme une simple conséquence de la deuxième offensive Iasi-Chisinau menée par les généraux Rodion Malinovsky et Fiodor Tolboukhine. De cette façon, les événements sont présentés dans presque tous les manuels. Klaus Schönherr déclare que « ... le retrait de la Roumanie de l'Axe n'a pas été perçu par les Allemands comme un événement aussi grave que l'invasion anglo-américaine de la France, la perte ou l'avancée de l'Armée rouge dans la région de la Baltique » (Schönherr 2009). Les historiens ouest-allemands considèrent que la Roumanie n'a joué un rôle important ni comme alliée de l'Allemagne ni comme ennemie sur le front de l'Est. Les mémorialistes allemands de l'époque, les généraux Friessner et Fretter-Pico, estimaient que la catastrophe de 1943-1944 sur le flanc sud du front de l'Est a été causée par le « manque de volonté de l'armée roumaine » et la trahison « des politiciens roumains. » (Friessner 1956) (Schönherr 2009)

Le général allemand Johannes Friessner, commandant du groupe d'armées sud, considérait l'acte du 23 août comme une trahison des Roumains (Friessner 1956). Alan Brooke, le chef de l'état-major impérial britannique, déclare que par l'acte du 23 août 1944, la Roumanie a contribué à la libération des Balkans en raccourcissant la guerre de 6 mois et en épargnant ainsi des centaines de milliers de vies (Churchill 2013).

### Bibliographie

- Agrigoroaiei, Ion. 2015. « De la pactul Ribbentrop-Molotov (23 august 1939) la tratatul de la Paris (10 februarie 1947): avaturile unei frontiere ». 2015. [https://ibn.idsi.md/ro/vizualizare\\_articol/37001](https://ibn.idsi.md/ro/vizualizare_articol/37001).
- Aparaschivei, Sorin. 2021. « 23 august 1944 - O afacere exclusiv militară ». 2021. <https://www.historia.ro/sectiune/general/articol/23-august-1944-o-afacere-exclusiv-militara>.
- Axworthy, Mark, Cornel I. Scafeș, et Cristian Crăciunoiu. 1995. *Third Axis, Fourth Ally: Romanian Armed Forces in the European War, 1941-1945*. Hailer Publishing.
- Baciu, Nicolas. 1990. *Agonia României: 1944-1948: dosarele secrete acuza*. Cluj-Napoca: Editura Dacia.
- Băjenaru, Carmen. 2016. « 23 August 1944. Consecințele sale interne și externe – Hi-Story Lessons ». 2016. <https://hi-storylessons.eu/ro/events/23-august-1944-consecintele-sale-interne-si-externe/>.
- Buzatu, Gheorghe. 1995. *România și războiul mondial din 1939-1945*. Centrul de istorie și civilizație europeană.

- . 2008. *Pace și război (1940-1944): jurnalul mareșalului Ion Antonescu : comentarii, anexe, cronologie*. Casa Editorială Demiurg.
- Ceaușescu, Ilie, Florin Constantiniu, et Mihail E. Ionescu. 1985. *A Turning Point in World War II: 23 August 1944 in Romania*. East European Monographs.
- Churchill, Winston. 2013. *The Second World War*. Bloomsbury Academic.
- Constantinescu-Iasi, P. 1968. « L'insurrection d'Aout 1944 ». *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale* 18 (70): 39-55. <https://www.jstor.org/stable/25730186>.
- Constantiniu, Florin. 2011. « O istorie sincera a poporului roman – editie revazuta si adaugita ». 2011. <https://www.universenciclopedic.ro/o-istorie-sincera-a-poporului-roman-editie-revazuta-si-adaugita>.
- Curtifan, Tudor. 2019. « 23 august 1944. România și “trădarea” celui care deja a trădat ». 2019. [https://www.defenseromania.ro/23-august-1944-romania-i-tradarea-celui-care-deja-a-tradat\\_598530.html](https://www.defenseromania.ro/23-august-1944-romania-i-tradarea-celui-care-deja-a-tradat_598530.html).
- Deletant, D. 2006. *Hitler's Forgotten Ally: Ion Antonescu and His Regime, Romania 1940-1944*. Springer.
- Djuvara, Neagu. 2012. « Misterul telegramii de la Stockholm ». 2012. <https://www.historia.ro/sectiune/general/articol/neagu-djuvara-misterul-telegramii-de-la-stockholm>.
- Dobrinescu, Valeriu Florin, et Ion Constantin. 1995. *Basarabia în anii celui de al doilea război mondial: 1939-1947*. Institutul European.
- Dutu, Alesandru. 2009. « România nu avea, la 23 august 1944, altă soluție decât trecerea de partea Națiunilor Unite ». *Revista de istorie militară*, n° 3-4. <https://ispaim.mapn.ro/app/webroot/fileslib/upload/files/RIM/rim%203-4%202009.pdf>.
- Duțu, Alesandru. 2016. « România în cadrul războiului de coaliție (1941-1945) ». *Stusia Universitatis Moldaviae* 4 (94): 218-23. <https://oaji.net/articles/2016/2055-1476523631.pdf>.
- Duțu, Alesandru, Mihai Retegan, et Marian Stefan. 1991. « România în al doilea război mondial ». *Magazin istoric*, n° iunie.
- Erickson, John. 2015. *The Road To Berlin*. Hachette UK.
- Friessner, Hans. 1956. *Verratene Schlachten, die Trag??die der deutschen Wehrmacht in Rum??nien und Ungarn*. Hamburg: Holsten Verlag.
- Giurescu, Dinu C. 2009. « 23 august 1944 a fost o schimbare de 180° dictată de o stringentă necesitate ». *Revista de istorie militară*, n° 3-4. <https://ispaim.mapn.ro/app/webroot/fileslib/upload/files/RIM/rim%203-4%202009.pdf>.
- Historia. 2014. « 23 August 1944 - Salvarea României sau trădare națională? » 2014. <https://www.historia.ro/sectiune/general/articol/23-august-1944-salvarea-romaniei-sau-tradare-nationala>.
- Hitchins, Keith. 1994. « România. 1866–1947 ». Humanitas. 1994. <https://humanitas.ro/humanitas/carte/rom%C3%A2nia-1866%E2%80%931947>.
- ISPAIM. 2009. « Revista de Istorie Militară nr. 3-4/2009 ». Institutul pentru Studii Politice de Apărare și Istorie Militară. <https://ispaim.mapn.ro/app/webroot/fileslib/upload/files/RIM/rim%203-4%202009.pdf>.
- Lee, Arthur Stanley Gould. 1998. *Coroana contra secera și ciocanul: povestea regelui Mihai al României*. Humanitas.

- Matei, Dorin. 2009. « România a avut numai de beneficiat din actul de la 23 august, inclusiv în problema Transilvaniei ». *Revista de istorie militară*, n° 3-4. <https://ispaim.mapn.ro/app/webroot/fileslib/upload/files/RIM/rim%203-4%202009.pdf>.
- Nagy-Talavera, Nicholas M. 1970. *The Green Shirts and the Others: A History of Fascism in Hungary and Rumania*. Hoover Institution Press, Stanford University.
- Opriș, Petre. 2020. « Controverse româno-sovietice privind importanța loviturii de stat din România de la 23 august 1944 », août.
- Otu, Petre. 2009. « Strict juridic, la 23 august 1944, a avut loc o schimbare de guvern ». *Revista de istorie militară*, n° 3-4. <https://ispaim.mapn.ro/app/webroot/fileslib/upload/files/RIM/rim%203-4%202009.pdf>.
- Pascu, Ștefan. 1983. *Atlas pentru istoria României*. Editura Didactică și Pedagogică.
- Sănătescu, Constantin. 2006. *Jurnalul generalului Sănătescu*. Humanitas.
- Schönherr, Klaus. 2009. ...« ...retragerea României din Axă a nu a fost percepută de către germani ca fiind un eveniment la fel de grav ». *Revista de istorie militară*, n° 3-4. <https://ispaim.mapn.ro/app/webroot/fileslib/upload/files/RIM/rim%203-4%202009.pdf>.
- Scurtu, Ioan. 1984. « Pregătirea politică a actului istoric de la 23 August 1944 ». *Carpica XVI*. <https://biblioteca-digitala.ro/reviste/carpica/dl.asp?filename=16-carpica-XVI-1984.pdf>.
- . 2009. ...« ...un act necesar, dar insuficient pregătit, țara fiind lăsată la discreția Armatei Roșii ». *Revista de istorie militară*, n° 3-4. <https://ispaim.mapn.ro/app/webroot/fileslib/upload/files/RIM/rim%203-4%202009.pdf>.
- The Avalon Project. 2016. « The Armistice Agreement with Rumania; September 12, 1944 ». 29 août 2016. <https://web.archive.org/web/20160829123749/http://avalon.law.yale.edu/wwii/rumania.asp>.
- Trașcă, Ottmar. 2009. « Ieșirea României din alianța cu Germania a fost un act de salvare națională ». *Revista de istorie militară*, n° 3-4. <https://ispaim.mapn.ro/app/webroot/fileslib/upload/files/RIM/rim%203-4%202009.pdf>.
- Troncotă, Cristian. 2009. « 23 august 1944, o adaptare a strategiei românești la noua configurație politico-militară ». *Revista de istorie militară*, n° 3-4. <https://ispaim.mapn.ro/app/webroot/fileslib/upload/files/RIM/rim%203-4%202009.pdf>.
- United Nations. 1950. « Treaties and international agreements registered or filed and recorded with the Secretariat of the United Nations, Volume 49 ». <https://treaties.un.org/doc/Publication/UNTS/Volume%2049/v49.pdf>.